

Huguette **Piller-Haymoz**, ses enfants Olivia et Anthony, à Crans-près-Céligny;  
Gérard et Mirianne **Bancal-Piller**, à Thônex, et famille;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur André PILLER**

enlevé soudainement à leur tendre affection le 11 mars 2009, dans sa 57<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Nyon, le mardi 17 mars, à 14 heures.

L'inhumation suivra la cérémonie au cimetière de Crans-près-Céligny dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 5, chemin des Marais, 1299 Crans-près-Céligny.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.